



<https://impotsdirects.public.lu>

## Demande d'une fiche de retenue d'impôt pour salariés intérimaires

(ne tombant pas sous l'application de l'imposition forfaitaire prévue par l'article 137, alinéa 5a L.I.R.)

### Demandeur

Nom - prénom	<input type="text"/>	1	<input type="text"/>	2
Date de naissance / n° d'identification national	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	3
	année	mois	jour	
Profession, genre d'activité	<input type="text"/>			4
Téléphone en journée / adresse courriel	<input type="text"/>			5
Numéro - rue	<input type="text"/>	6	<input type="text"/>	7
Code postal - localité -pays	<input type="text"/>	8	<input type="text"/>	9
			<input type="text"/>	10

### demande par la présente une fiche de retenue d'impôt pour mon emploi en tant que salarié intérimaire auprès de

Entreprise de travail intérimaire	<input type="text"/>			11
Matricule employeur	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	12
Numéro - rue	<input type="text"/>	13	<input type="text"/>	14
Code postal - localité -pays	<input type="text"/>	15	<input type="text"/>	16
			<input type="text"/>	17

L'emploi en question commence le	<input type="text"/>	18
L'emploi en question prend fin le	<input type="text"/>	19
Le salaire horaire convenu s'élève à *	<input type="text"/>	20

Les données à caractère personnel communiquées par l'administré sont traitées par l'Administration des contributions directes en qualité de responsable du traitement et en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données). Pour plus de détails, vous pouvez consulter la rubrique «A à Z» du site internet de l'Administration des contributions directes, lettre «R», «Règlement général sur la protection des données (RGPD) - General Data Protection Regulation (GDPR)».

[https://impotsdirects.public.lu/fr/az/r/RGPD\\_GDPR.html](https://impotsdirects.public.lu/fr/az/r/RGPD_GDPR.html)

Les données à caractère personnel communiquées par l'administré sont traitées par l'Administration des contributions directes en qualité de responsable du traitement et en conformité avec le Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données). Pour plus de détails, vous pouvez consulter la rubrique «A à Z» du site internet de l'Administration des contributions directes, lettre «R», «Règlement général sur la protection des données (RGPD) - General Data Protection Regulation (GDPR)».

[https://impotsdirects.public.lu/fr/az/r/RGPD\\_GDPR.html](https://impotsdirects.public.lu/fr/az/r/RGPD_GDPR.html)

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Signature

\* Les salariés intérimaires touchant un salaire horaire dépassant 25€ sont exclus de l'imposition forfaitaire et doivent disposer d'une fiche de retenue d'impôt contrairement à l'article 4 du règlement grand-ducal modifié du 17 décembre 2021 portant exécution de l'article 137, alinéa 5a L.I.R.